

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BAUVIN

Numéro SIRET : 21590052300014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'ANNOEULLIN

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE BAUVIN

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

5 9 0 5 2	COMMUNE DE BAUVIN CA 2019	COMPTE ADMINISTRATIF
-----------	------------------------------	-------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	5 336
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	6
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes de la Haute Deule	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 903 102,00	2 871 688,00	537,57	1 006,78

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	658,07	939,00
2	Produits des impositions directes/population	251,89	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	771,61	1 125,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	75,15	283,00
5	Encours de dette/population	457,71	874,00
6	DGF/population	278,15	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,6444	0,5630
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9055	0,9100
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1000	0,2520
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,5931	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

- (1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
- Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).
- Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.
- (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 787 303,98	G 4 134 138,60
	Section d'investissement	B 623 527,91	H 909 076,71
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 697 194,26
	Report en section d'investissement (001)	D 329 262,22	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 4 740 094,11	= G+H+I+J 5 740 409,57
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 38 447,61	L 48 546,28
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 38 447,61	= K+L 48 546,28
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 3 787 303,98	= G+I+K 4 831 332,86
	Section d'investissement	= B+D+F 991 237,74	= H+J+L 957 622,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 778 541,72	= G+H+I+J+K+L 5 788 955,85

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 38 447,61	L 48 546,28
13	Subventions d'investissement reçues		48 546,28
20	Immobilisations incorporelles	823,68	
21	Immobilisations corporelles	37 623,93	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	714 360,00	517 209,35	24 036,55		173 114,10
012	Charges de personnel et frais assimilé	2 350 000,00	2 257 625,92	5 516,48		86 857,60
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	675 500,00	648 346,98	22 828,83		4 324,19
Total des dépenses de gestion courante		3 739 860,00	3 423 182,25	52 381,86	0,00	264 295,89
66	Charges financières	41 900,00	16 347,94	25 137,38		414,68
67	Charges exceptionnelles	7 650,00	6 167,48			1 482,52
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		3 789 410,00	3 445 697,67	77 519,24	0,00	266 193,09
023 (2)	Virement à la section d'investissement (622 140,62				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	102 000,00	264 087,07			-162 087,07
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		724 140,62	264 087,07	0,00	0,00	460 053,55
TOTAL		4 513 550,62	3 709 784,74	77 519,24	0,00	726 246,64
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 400,00	46 900,11			-39 500,11
70	Produits des services, domaine et vent	239 609,00	227 187,99	12 146,94		274,07
73	Impôts et taxes	1 797 887,00	1 894 635,46			-96 748,46
74	Dotations, subventions et participations	1 688 545,00	1 693 009,63			-4 464,63
75	Autres produits de gestion courante	55 849,74	54 564,21			1 285,53
Total des recettes de gestion courante		3 789 290,74	3 916 297,40	12 146,94	0,00	-139 153,60
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 000,00	188 913,77			-186 913,77
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		3 791 290,74	4 105 211,17	12 146,94	0,00	-326 067,37
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	25 065,62	16 780,49			8 285,13
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		25 065,62	16 780,49	0,00	0,00	8 285,13
TOTAL		3 816 356,36	4 121 991,66	12 146,94	0,00	-317 782,24
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 697 194,26				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	6 242,00	4 837,98	823,68	580,34
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	619 743,56	384 493,61	37 623,93	197 626,02
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	435 746,00			435 746,00
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	1 061 731,56	389 331,59	38 447,61	633 952,36
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	220 000,00	217 080,80		2 919,20
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	220 000,00	217 080,80	0,00	2 919,20
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	1 281 731,56	606 412,39	38 447,61	636 871,56
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	25 065,62	16 780,49		8 285,13
041	Opérations patrimoniales	565,00	335,03		229,97
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	25 630,62	17 115,52	0,00	8 515,10
	TOTAL	1 307 362,18	623 527,91	38 447,61	645 386,66
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	329 262,22			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	114 103,25	65 556,97	48 546,28	
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	114 103,25	65 556,97	48 546,28	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	78 300,00	128 787,11		-50 487,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	450 160,53	450 160,53		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	150,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	269 205,00			
	Total des recettes financières	797 815,53	579 097,64	0,00	218 717,89
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'invest.	911 918,78	644 654,61	48 546,28	218 717,89
021	Virement de la section de fonctionnement	622 140,62			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	102 000,00	264 087,07		-162 087,07
041	Opérations patrimoniales	565,00	335,03		229,97
	Total des recettes d'ordre d'invest.	724 705,62	264 422,10	0,00	460 283,52
	TOTAL	1 636 624,40	909 076,71	48 546,28	679 001,41
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	541 245,90		541 245,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 263 142,40		2 263 142,40
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	671 175,81		671 175,81
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	41 485,32		41 485,32
67	Charges exceptionnelles	6 167,48	162 890,00	169 057,48
68	Dotations provisions semi-budgétaires		101 197,07	101 197,07
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		3 523 216,91	264 087,07	3 787 303,98

Pour information			0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		1 316,00	1 316,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	217 080,80		217 080,80
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 837,98		4 837,98
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	384 493,61	12 049,90	396 543,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		3 749,62	3 749,62
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		606 412,39	17 115,52	623 527,91

Pour information			329 262,22
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	46 900,11		46 900,11
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	239 334,93		239 334,93
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		11 714,87	11 714,87
73	Impôts et taxes	1 894 635,46		1 894 635,46
74	Dotations, subventions et participations	1 693 009,63		1 693 009,63
75	Autres produits de gestion courante	54 564,21		54 564,21
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	188 913,77	1 316,00	190 229,77
78	Reprises provisions semi-budgétaires		3 749,62	3 749,62
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		4 117 358,11	16 780,49	4 134 138,60

Pour information			697 194,26
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	128 787,11		128 787,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	450 160,53		450 160,53
13	Subventions d'investissement reçues	65 556,97		65 556,97
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	150,00		150,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		161 253,93	161 253,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		335,03	335,03
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		1 636,07	1 636,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		101 197,07	101 197,07
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		644 654,61	264 422,10	909 076,71

Pour information			0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

COMMUNE DE BAUVIN

CA 2019

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ Art. (1)	Libelle (1)	Credits ouverts (BP-DM-RAR N°1)	Credits employés (ou restant à employer)			Credits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	714 360,00	517 209,35	24 036,55		173 114,10
6042	Achats prest.de serv.(autres que terra	152 960,00	85 033,67	13 230,01		54 696,32
60611	Eau et assainissement	20 000,00	13 793,81			6 206,19
60612	Energie - Electricité	85 000,00	84 916,07			83,93
60621	Combustibles		3 026,96			-3 026,96
60622	Carburants	11 000,00	10 073,83			926,17
60623	Alimentations	19 455,00	11 175,81			8 279,19
60628	Autres fournitures non stockées	810,00	1 424,09			-614,09
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	9 617,72			2 382,28
60632	Fournitures de petit équipement	31 500,00	11 741,76	300,00		19 458,24
60633	Fournitures de voirie		494,28			-494,28
60636	Vêtements de travail	4 000,00	6 372,03			-2 372,03
6064	Fournitures administratives	4 050,00	3 117,41			932,59
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	2 012,22			1 487,78
6068	Autres matières et fournitures	78 295,00	58 104,27	2 187,83		18 002,90
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	19 895,57			104,43
6135	Locations mobilières	20 050,00	19 844,24			205,76
61521	Terrains	6 950,00	6 092,98			857,02
615221	Bâtiments publics	19 610,00	20 203,52	88,30		-681,82
61551	Matériel roulant	5 000,00	2 780,79			2 219,21
61558	Autres biens mobiliers	5 120,00	4 597,34			522,66
6156	Maintenance	44 650,00	23 879,49	3 596,80		17 173,71
6161	Multirisques	20 000,00	18 520,64			1 479,36
6162	Assurance obligatoire dommage-constru		2 488,14			-2 488,14
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 441,47			558,53
6184	Versements à des organismes de form	6 000,00	4 115,70	1 080,00		804,30
6188	Autres frais divers	30,00	1 267,94			-1 237,94
6225	Indemnités au comptable et aux régis	900,00				900,00
6226	Honoraires	12 000,00	2 413,64	2 514,00		7 072,36
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	825,38			14 174,62
6231	Annonces et insertions	2 100,00	3 046,96			-946,96
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	3 797,41			3 202,59
6237	Publications	5 400,00	5 804,70			-404,70
6238	Divers	5 300,00	5 035,46			264,54
6247	Transports collectifs	25 650,00	21 193,08			4 456,92
6251	Voyages et déplacements	1 200,00				1 200,00
6256	Missions		422,26			-422,26
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 395,84			104,16
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	24 488,42			511,58
627	Services bancaires et assimilés	600,00	248,19			351,81
6281	Concours divers (cotisations...)	3 900,00	1 842,48			2 057,52
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 450,00	2 574,30			-124,30
6288	Autres services extérieurs	8 380,00	3 452,48	1 039,61		3 887,91
63512	Taxes foncières	23 000,00	11 637,00			11 363,00
012	Charges de personnel et frais assim	2 350 000,00	2 257 625,92	5 516,48		86 857,60
6218	Autres personnel extérieur	48 000,00	36 759,70	5 516,48		5 723,82
6331	Versement de transport	1 400,00	1 294,87			105,13
6332	Cotisations versées au FNAL	6 900,00	6 474,71			425,29
6336	Cotisations au centre national et CNFP	23 500,00	21 814,07			1 685,93
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	3 400,00	3 884,31			-484,31
64111	Rémunération principale	1 067 000,00	1 045 683,49			21 316,51
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité d	25 000,00	37 115,19			-12 115,19
64116	Indemnités de préavis et de licenciem	5 000,00				5 000,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libelle (1)	Credits ouverts (BP-FDM-FAR N-1)	Credits employés (ou restant à employer)			Credits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64118	Autres indemnités	167 100,00	179 533,51			-12 433,51
64131	Rémunération	225 000,00	195 933,08			29 066,92
64138	Autres indemnités	28 100,00	27 335,46			764,54
64162	Emplois d'avenir	12 600,00	12 748,13			-148,13
64168	Autres emplois d'insertion	65 700,00	66 571,13			-871,13
6417	Rémunérations des apprentis	7 400,00	5 553,52			1 846,48
6451	Cotisations à l'URSSAF	225 100,00	215 460,89			9 639,11
6453	Cotisations aux caisses de retraite	364 800,00	332 201,29			32 598,71
6454	Cotisations aux ASSEDIC	13 800,00	11 581,00			2 219,00
6455	Cotisations pour assurance du personne	30 000,00	30 880,69			-880,69
6456	Versement au FNC du supplément fam	7 500,00	7 656,00			-156,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	5 600,00	4 189,31			1 410,69
6474	Versements aux autres oeuvres socia	13 100,00	13 843,17			-743,17
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	1 112,40			2 887,60
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	675 500,00	648 346,98	22 828,83		4 324,19
651	Redevance pour concessions,brevets		1 007,86			-1 007,86
6531	Indemnités	92 000,00	87 008,34			4 991,66
6532	Frais de mission	1 500,00	723,42			776,58
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 654,17			345,83
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	8 100,00	8 001,36			98,64
6535	Formation	300,00				300,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin m		215,63			-215,63
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	553,92			14 446,08
6542	Créances éteintes	3 000,00	43,20			2 956,80
6553	Service d'incendie	148 000,00	147 994,56			5,44
65541	Contrib. Fonds compens. charges terr	38 600,00	38 255,52			344,48
65548	Autres contributions	14 000,00	15 831,59			-1 831,59
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	4 115,95			-115,95
657351	GFP de rattachement	23 000,00	22 584,98	22 828,83		-22 413,81
657362	CCAS	222 000,00	222 000,00			
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	102 000,00	96 356,00			5 644,00
65888	Autres		0,48			-0,48
656	Frais de fonctionnement des groupe					
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		3 739 860,00	3 423 182,25	52 381,86	0,00	264 295,89
66	Charges financières (b)	41 900,00	16 347,94	25 137,38		414,68
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	44 570,01			429,99
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N	25 123,00		25 137,38		-14,38
	ICNE de l'exercice N-1	-28 223,00	-28 222,07			-0,93
67	Charges exceptionnelles (c)	7 650,00	6 167,48			1 482,52
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.	150,00	150,00			
673	Titres annulés (sur excercices antérieur	2 500,00	1 013,48			1 486,52
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	5 004,00			-4,00
68	Dotations provisions semi-budgétair					
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 789 410,00	3 445 697,67	77 519,24	0,00	266 193,09
023	Virement à la section d'investissemen	622 140,62				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Credits employés (ou restant à employer)			Credits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042 (4)	Opérations d'ordre de transfert entr	102 000,00	264 087,07			-162 087,07
675	Valeurs comptables des immobilisatio		1 636,07			-1 636,07
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. e		161 253,93			-161 253,93
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles &	102 000,00	101 197,07			802,93
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		724 140,62	264 087,07	0,00	0,00	460 053,55
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		724 140,62	264 087,07	0,00	0,00	460 053,55

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES D'ORDRE	4 513 550,62	3 709 784,74	77 519,24	0,00	726 246,64
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	-------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	25 137,38
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-28 222,07
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3 084,69

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap- / Art (1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Credits employés (ou restant à employer)			Credits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 400,00	46 900,11			-39 500,11
6419	Remboursements sur rémunérations d	7 400,00	46 900,11			-39 500,11
70	Produits des services, domaine et v	239 609,00	227 187,99	12 146,94		274,07
70323	Redevance d'occupation du dom.public	6 000,00	5 038,17			961,83
7066	Redevances&droits des services à car	49 984,00	120 713,28			-70 729,28
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&	179 800,00	96 372,11	12 146,94		71 280,95
70688	Autres prestations de service	625,00	1 017,46			-392,46
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles	2 000,00	774,34			1 225,66
70873	par les CCAS	1 200,00	2 865,33			-1 665,33
70878	par d'autres redevables		407,30			-407,30
73	Impôts et taxes	1 797 887,00	1 894 635,46			-96 748,46
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 346 689,00	1 343 766,00			2 923,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		344,00			-344,00
73211	Attribution de compensation	134 055,00	134 055,00			
73221	FNGIR	2 843,00	2 843,00			
73223	Fds de péréquation des ress com et in	100 000,00	101 539,00			-1 539,00
7336	Droits de place	1 000,00	3 039,00			-2 039,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	2 300,00	2 428,00			-128,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'éle	85 000,00	80 844,08			4 155,92
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	1 000,00	723,61			276,39
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	125 000,00	225 053,77			-100 053,77
74	Dotations, subventions et participat	1 688 545,00	1 693 009,63			-4 464,63
7411	Dotation forfaitaire	966 991,00	966 991,00			
74121	Dotation de solidarité rurale	193 737,00	193 737,00			
74123	Dotation de solidarité urbaine	62 886,00	62 886,00			
74127	Dotation nationale de péréquation	260 646,00	260 646,00			
744	FCTVA	1 000,00	3 639,72			-2 639,72
74712	Emplois d'avenir	9 000,00	9 388,08			-388,08
74718	Autres	25 000,00	34 705,45			-9 705,45
7478	Autres organismes	65 000,00	56 358,07			8 641,93
74832	Attribution du fonds départ. péréquatio	33 000,00	33 373,31			-373,31
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	3 747,00	3 747,00			
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	67 538,00	67 538,00			
75	Autres produits de gestion courante	55 849,74	54 564,21			1 285,53
752	Revenus des immeubles	50 000,00	49 712,78			287,22
7588	Autres produits divers de gestion coura	5 849,74	4 851,43			998,31
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 789 290,74	3 916 297,40	12 146,94	0,00	-139 153,60
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	188 913,77			-186 913,77
7711	Dédits et pénalités perçues		577,10			-577,10
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d		19,97			-19,97
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		13 808,00			-13 808,00
775	Produits des cessions d'immobilisation		162 890,00			-162 890,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	11 618,70			-9 618,70
78	Reprises provisions semi-budgétaire					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 791 290,74	4 105 211,17	12 146,94	0,00	-326 067,37
042 (3)	Opérations d'ordre de transfert entr	25 065,62	16 780,49			8 285,13
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	11 714,87			8 285,13

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ Art. (1)	Libelle (1)	Credits ouverts (BP-DM+RAR Net)	Credits employes (ou restant a employer)			Credits annulés
			Titres emis	Produits rattaches	Restes a realiser au 31/12	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	1 316,00	1 316,00			
7811	Rep.sur amort.des immo.incorporelles&	3 749,62	3 749,62			
043	Opérations d'ordre a l'intérieur de la					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 065,62	16 780,49	0,00	0,00	8 285,13

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	3 816 356,36	4 121 991,66	12 146,94	0,00	-317 782,24
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	--------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	697 194,26
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / Art. (1)	Libelle (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	6 242,00	4 837,98	823,68	580,34
2031	Frais d'études	1 500,00		823,68	676,32
2033	Frais d'insertion		220,56		-220,56
2051	Concessions et droits similaires	4 742,00	4 617,42		124,58
204	Subventions d'équipement versées (
21	Immobilisations corporelles (hors o	619 743,56	384 493,61	37 623,93	197 626,02
2116	Cimetières	2 300,00	2 214,00		86,00
2128	Autres agencements et aménagement	16 018,80	16 912,80		-894,00
21311	Hôtel de ville	51 296,00	48 619,36	1 428,00	1 248,64
21312	Bâtiments scolaires	217 926,42	141 519,62	4 985,86	71 420,94
21318	Autres bâtiments publics	276 089,80	142 795,43	19 961,23	113 333,14
2135	Instal.géné., agencements, aménagem	12 992,25		9 973,68	3 018,57
2138	Autres constructions		30,00		-30,00
2152	Installations de voirie	3 608,12	3 670,87	1 275,16	-1 337,91
2183	Matériel de bureau et matériel informa	4 500,00	4 827,21		-327,21
2188	Autres immobilisations corporelles	35 012,17	23 904,32		11 107,85
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	435 746,00			435 746,00
2313	Constructions	435 746,00			435 746,00
Total des dépenses d'équipement		1 061 731,56	389 331,59	38 447,61	633 952,36
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	220 000,00	217 080,80		2 919,20
1641	Emprunts en euros	220 000,00	216 685,80		3 314,20
165	Dépôts et cautionnements reçus		395,00		-395,00
18	Compte de liaison - affectation (BA				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		220 000,00	217 080,80	0,00	2 919,20
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 281 731,56	606 412,39	38 447,61	636 871,56
040	Opération d'ordre transfert entre se	25 065,62	16 780,49		8 285,13
	Reprise sur autofinancement antér	1 316,00	1 316,00		
13911	Etat et établissements nationaux	316,00	316,00		
13913	Départements	1 000,00	1 000,00		
	Charges transférées	23 749,62	15 464,49		8 285,13
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	11 714,87		8 285,13
28138	Autres constructions	3 749,62	3 749,62		
041 (7)	Opérations patrimoniales	565,00	335,03		229,97
21312	Bâtiments scolaires	115,00	110,28		4,72
21318	Autres bâtiments publics	450,00	224,75		225,25
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 630,62	17 115,52	0,00	8 515,10

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libelle (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 307 362,18	623 527,91	38 447,61	645 386,66

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	329 262,22
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libelle (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues	114 103,25	65 556,97	48 546,28	
1341	Dotation d'équipement des territoires r	108 398,25	63 845,47	44 552,78	
1347	Dotation de soutien à l'investissement	5 705,00	1 711,50	3 993,50	
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		114 103,25	65 556,97	48 546,28	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	528 460,53	578 947,64		-50 487,11
10222	FCTVA	70 000,00	101 717,27		-31 717,27
10226	Taxe d'aménagement	8 300,00	27 069,84		-18 769,84
1068	Excédents de fonctionnement capita	450 160,53	450 160,53		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus	150,00	150,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA)				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa	269 205,00			
Total des recettes financières		797 815,53	579 097,64	0,00	218 717,89
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		911 918,78	644 654,61	48 546,28	218 717,89

021	Virement de la section de fonctionn	622 140,62			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	102 000,00	264 087,07		-162 087,07
192	Plus ou moins-values sur cessions d'		161 253,93		-161 253,93
2112	Terrains de voirie		19,56		-19,56
2115	Terrains bâtis		1 412,48		-1 412,48
2118	Autres terrains		204,03		-204,03
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisatio	1 540,00	1 540,01		-0,01
28031	Frais d'études	2 446,00	2 445,86		0,14
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	1 261,00	1 260,46		0,54
28051	Concessions et droits similaires	10 201,00	10 200,73		0,27
28121	Plantations d'arbres et arbustes	685,00	684,58		0,42
28128	Autres agencements et aménagement	30 550,00	31 022,35		-472,35
281311	Hôtel de ville	400,00	338,00		62,00
281312	Bâtiments scolaires	1 183,00	1 182,52		0,48
281316	Equipements du cimetière	90,00	88,00		2,00
281318	Autres bâtiments publics	745,00	744,00		1,00
28132	Immeubles de rapport	1 116,00	1 116,00		
28135	Install.géné., agencement, aménageme	8 198,00	6 474,61		1 723,39
28138	Autres constructions	207,00	206,94		0,06
28152	Installations de voirie	480,00	866,51		-386,51
281532	Réseaux d'assainissement	898,00	897,68		0,32
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défe	215,00	212,00		3,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
281571	Matériel roulant	190,00	145,91		44,09
281578	Autre matériel et outillage de voirie	11 400,00	11 386,19		13,81
28158	Autres install., matériel et outillage tec	1 539,00	1 538,59		0,41
28182	Matériel de transport	1 300,00	1 290,82		9,18
28183	Matériel de bureau et informatique	1 600,00	1 590,05		9,95
28184	Mobilier	4 166,00	4 166,01		-0,01
28188	Autres immobilisations corporelles	21 590,00	21 799,25		-209,25
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		724 140,62	264 087,07	0,00	460 053,55
041 (5)	Opérations patrimoniales	565,00	335,03		229,97
2033	Frais d'insertion	565,00	335,03		229,97
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		724 705,62	264 422,10	0,00	460 283,52
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 636 624,40	909 076,71	48 546,28	679 001,41

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100
LIBELLE : EXTENSION CANTINE DES PEUPLIERS
POUR INFORMATION

Chap / Art	Libelle	Eléments affectés à l'exercice				Pour mémoire
		Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		106 734,25	A 107 593,22	0,00	-858,97	B 337 914,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 448,00
	Autres (2031)					8 448,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	106 734,25	107 593,22	0,00	-858,97	329 466,15
21312	Bâtiments scolaires	106 734,25	107 593,22		-858,97	329 466,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments affectés à l'exercice				Pour mémoire
	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -107 593,22	D-B -337 914,15

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant au 31/12/2019
				Intérêts (3)	Remboursement de tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A22

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé sans coût	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux initial (5)					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 393 510,32									
1641 Emprunts en euros														
1EMPRUNT N° 20170179	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE E	24/01/2018		15/02/2019	1 500 000,00	C		0,85	0,85	EUR	A	P	N	A-1
7663840	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE E			30/04/2010	400 000,00	F		4,00	4,00	EUR	A	P	N	A-1
min 190826/0190 (160	DEXIA CREDIT LOCAL CAFFIL			31/12/2001	457 347,05	F		4,59	4,59	EUR	T	P	N	A-1
MIS209745EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL CAFFIL			31/12/2006	696 779,17	F		4,68	4,68	EUR	A	P	N	A-1
MON278035EUR/0297192	DEXIA CREDIT LOCAL CAFFIL			01/08/2012	339 384,10	F		6,26	6,26	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					434 912,00									
168758 Autres groupements														
CCHD	CCHD MEL	17/12/2019		01/02/2020	434 912,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
TOTAL GENERAL					3 828 422,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Noms (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cote et durée (10)	Montant couvert	Détails des opérations de couverture (11)	Capital restant du 31/12/2018	Durée moyenne (années) (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'emprunt			ICNE de référence	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux après opérations de couverture à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges intérêts (16)	ICNE de référence (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 007 445,72					216 685,80	44 570,01		25 137,38	
1641 Emprunts en euros				2 007 445,72					216 685,80	44 570,01		25 137,38	
1EMPRUNT N° 20170179	N			1 430 876,92	19,08	C		0,85	69 123,08	12 927,08		10 789,96	
7663840	N			156 567,34	4,99	F		4,00	27 794,79	7 374,49		4 175,13	
min 190826/0190 (160)	N			79 584,49	1,99	F		4,59	32 350,31	4 650,50		923,16	
MIS209745EUR/02	N			340 416,97	8,99	F		4,68	32 532,60	17 454,04		9 249,13	
MON278035EUR/0297192	N				0,00	F		6,26	54 885,02	2 163,90			
1643 Emprunts en devises													
Néant													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				434 912,00									
168758 Autres groupements				434 912,00									
CCHD	N			434 912,00	16,00	F		0,00					
TOTAL GENERAL				2 442 357,72					216 685,80	44 570,01		25 137,38	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes de bonifications	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé. Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bornées	Taux minimal (6)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	Type de taux selon le capital restant dû
---	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	----------------------	----------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	----------------------------------	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2019 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	4					
	% de l'encours	32,56 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	724 131,52					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						1
	% enc.	%	%	%	%	%	67,44 %
	Mtt €						1 500 000,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant au 31/12/2019	Date de fin de contrat	Organisme contractant	Type de couverture (3)	Taux de couverture (changement de taux)	Nom de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Article de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses (5)	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat de l'option	Primes reçues pour la vente de l'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/666	Produits c/766	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du au 31/12/2019	Capital réaménagement
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capitaux	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant au 31/12/2019	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital		
						Type	Index	Taux act.	Type	Index	Taux act.										
Néant																					
TOTAL																					

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées) Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		25/02/1997
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	15
Linéaire	Autres	4
Linéaire	Autres	5
Linéaire	Autres	6
Linéaire	Autres	8
Linéaire	Autres	10
Linéaire	Autres	15
Linéaire	Autres	20
Linéaire	Autres	30
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	15
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	30
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10
Linéaire	Equipements de cuisines	10
Linéaire	Equipements de cuisines	15
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10
Linéaire	Equipements sportifs	10
Linéaire	Installations de voirie	30
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	10
Linéaire	Logiciels	2
Linéaire	Matériels classiques	6
Linéaire	Matériels informatiques	2
Linéaire	Mobilier	10
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6-1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		221 316,00	I 218 001,80
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		220 000,00	216 685,80
1641	Emprunts en euros	220 000,00	216 685,80
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 316,00	1 316,00
13911	Etat et établissements nationaux	316,00	316,00
13913	Départements	1 000,00	1 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	218 001,80	38 447,61	329 262,22	585 711,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	AG 2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libelle (1)	Credits de l'exercice (BP - BS - DM - RAR N-1)	Realisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 071 645,62	III 229 984,18
Ressources propres externes de l'année (a)		78 300,00	128 787,11
10222	FCTVA	70 000,00	101 717,27
10226	Taxe d'aménagement	8 300,00	27 069,84
Ressources propres internes (b)(2)		993 345,62	101 197,07
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	1 540,00	1 540,01
28031	Frais d'études	2 446,00	2 445,86
2804151	Biens mobiliers, matériel et études	1 261,00	1 260,46
28051	Concessions et droits similaires	10 201,00	10 200,73
28121	Plantations d'arbres et arbustes	685,00	684,58
28128	Autres agencements et aménagements de	30 550,00	31 022,35
281311	Hôtel de ville	400,00	338,00
281312	Bâtiments scolaires	1 183,00	1 182,52
281316	Equipements du cimetière	90,00	88,00
281318	Autres bâtiments publics	745,00	744,00
28132	Immeubles de rapport	1 116,00	1 116,00
28135	Install.géné.,agencement,aménagements d	8 198,00	6 474,61
28138	Autres constructions	207,00	206,94
28152	Installations de voirie	480,00	866,51
281532	Réseaux d'assainissement	898,00	897,68
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défens	215,00	212,00
281571	Matériel roulant	190,00	145,91
281578	Autre matériel et outillage de voirie	11 400,00	11 386,19
28158	Autres install., matériel et outillage techni	1 539,00	1 538,59
28182	Matériel de transport	1 300,00	1 290,82
28183	Matériel de bureau et informatique	1 600,00	1 590,05
28184	Mobilier	4 166,00	4 166,01
28188	Autres immobilisations corporelles	21 590,00	21 799,25
024	Produits des cessions d'immobilisations	269 205,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	622 140,62	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	229 984,18	48 546,28		450 160,53	728 690,99

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	585 711,63
Ressources propres disponibles	IV	728 690,99
Solde	V = IV - II (6)	142 979,36

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	(3) Dotations aux provisions	0,00
014	Atténuations de charges	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total general		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET REGETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libelle (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libelle (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	(3) Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	(3) Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2019
		Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
NEANT						
RECETTES (b)						
NEANT						

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R- 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R- 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	1 BORNE VILLAGE STADE TREDEZ	471,01		30
	1 GERBEUR POUR LE SERV TECHNIQUE	1 920,60		10
	10 ECRANS PC MAIRIE	1 390,00		2
	2 TRANSPALETTES POUR LE SERV TECHNIQUE	603,00		10
	ACHAT LOGICIEL PV ELECTRONIQUE	1 875,42		2
	ANNONCE FO ET POSE DE RIDEAUX ECOLES	110,28		
	ARTICLES DE SIGNALISATION	1 081,68		30
	ASSISES BANQUETTES ET CORBEILLES	2 181,07		30
	AUTOLAVEUSE	4 805,35		6
	CHARIOT INOX RENFORCE 3 PLAT RESTAURANT SCOLAIRE	715,20		10
	DESAMIANTAGE STADE GOSSART	20 892,00		
	DEUX ARMOIRES FROIDES POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE	3 163,20		10
	DEUX POSTES INFORMATIQUES RH ET REGIE	3 437,21		2
	ECOLE LES COQUELICOTS	6 997,92		
	ECOLE LES PEUPLIERS	93 736,67		
	ECOLES JULES FERRY	8 156,04		
	FER A REPASSER 5 PRO GEN VAPEUR 5	582,00		6
	FO ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS BRASSENS	4 726,69		15
	FO ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS CENTRE PERM	1 182,38		15
	FO ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS COQUELICOTS	1 252,30		15
	FO ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS JULES FERRY	5 326,56		15
	FO ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS PERCE NEIGE	1 730,05		15
	FO ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS PEUPLIERS	1 687,86		15
	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN MEUBLE BAIN MARIE	8 142,00		10
	FOURNITURE ET POSE D'UN PUIITS DU SOUVENIR AU CIMET	2 214,00		
	HOTEL DE VILLE MAIRIE ANNEXE	45 751,36		
	Installation d'une alarme anti-intrusion école des	1 342,50		15
	Marché n°013 - RENOV & EXTENS CANTINE DES PEUPL.	10 491,05		
	MISSION CONTROLE TECHNIQUE - EXT REST SCOL	1 082,40		
	MISSION CONTROLE TECHNIQUE - REFECTION ETANGS	840,00		
	MISSION CONTROLE TECHNIQUE - REFECTION TOITURE	2 868,00		
	MISSION CSPS - TVX DE REFECTION DES TOITURES	614,40		
	MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE EXTENSION DU REST DE	5 099,86		15
	MODULE MANGO GESTION DE L'ENFANCE	2 742,00		2
	PAIRE DE BUTS DE FOOTBALL RABATTABLES ECO	1 549,08		10
	PLAQUE PERSONNALISEE POUR L'ESPACE SIMONE VEIL	753,48		30
	PORTILLON RES. GUY MOLLET	894,00		15
	PUBLICATION MARCHE TRAVAUX DE TOITURES	936,96		
	REFECTION DES ETANGS	15 178,80		
	SCIE SAUTEUSE, SCIE SABRE ET CHARGEUR	705,00		10
	SIGNALISATION DE RUES	408,12		30
	TABLE DE TRAVAIL - CUISINE ECOLE DES PEUPLIERS	494,40		10
	TRAVAUX DE REFECTION TOITURES	54 705,08		
	TRAVAUX DE REHABILITATION MAIRIE ANNEXE	24 101,12		
	TVX D'ECLAIRAGE SALLE PIERRE LEGRAIN	50 324,10		
	TVX EN REGIE - AMENAGEMENT CCAS EN PMI	1 754,26		
Acquisitions à titre gratuit				
	3 ORDINATEURS ECOLE COQUELICOTS			5
	DEFIBRILLATEUR CLUB HOUSE TENNIS			6
	FO ORDINATEURS SERVEUR ET TABLETTES			5

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10-1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10-2

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	MOBILIER ECOLE BRASSENS		32 362	10
	MOBILIER ECOLE FERRY		262 52	10
	MOBILIER ECOLE PEUPLIERS		200 46	10
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		401 016,46		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	B435 LE CORNET 25A65	1 412,48			1 412,48	89 810,00	88 397,52
	B458 LE CORNET 16A30	161,60			161,60	57 050,00	56 888,40
	B459 LE CORNET 4A28	42,43			42,43	14 980,00	14 937,57
	PARCELLES A722 2a47ca	138,01			19,56	1 050,00	1 030,44
Cessions à titre gratuit							
	2006PORTAKABIN STADE	19 907,09			19 907,09		-19 907,09
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
	1 ARMOIRE	493,65	10	493,65			
	1 ARMOIRE	573,21	10	573,21			
	1 ARMOIRE + 1 BUREAU + 1 CHAISE	606,75	10	606,75			
	1 ARMOIRE 10 CASES	201,23	10	201,23			
	1 ARMOIRE A BALAIS	204,28	10	204,28			
	1 ARMOIRE PIROX	4 567,62	20	4 567,62			
	1 ARMOIRES VAISSELLE	217,24	10	217,24			
	1 ARROSOIR CANON / TRAINEAU	222,74	10	222,74			
	1 ARROSOIR CANON S/TRAINEAU	710,41	10	710,41			
	1 ASPIRATEUR	1 724,55	10	1 724,55			
	1 ASPIRATEUR AQUA VAC PRO 2000	126,49	5	126,49			
	1 ASPIRATEUR HOOVER	121,20	5	121,20			
	1 BANDEROLE ET LETTRES	927,69	10	927,69			
	1 BUREAU	304,13	10	304,13			
	1 BUREAU + CAISSON	263,74	10	263,74			
	1 CAISSON GRAPHIC	626,72	10	626,72			
	1 CAMESCOPE PANASONIC	825,51	5	825,51			
	1 CARILLON 1 SAXOPHONE + 1 CLARINETTE	1 773,44	6	1 773,44			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités de sortie	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	1 CHAINE HIFI	411,61	5	411,61			
	1 CHAINE HIFI AIWA	532,05	5	532,05			
	1 CHARIOTS + 4 ETAGERES	1 584,63	10	1 584,63			
	1 CLASSEUR A CLAPETS	152,69	10	152,69			
	1 COPIEUR XEROX	1 319,15	5	1 319,15			
	1 DEBROUSSAILLEUSE	731,76	10	731,76			
	1 FOUR ELECTRIQUE	1 801,21	10	1 801,21			
	1 FOUR MICRO ONDES SAMSUNG	181,41	10	181,41			
	1 FRIGO-CONGELATEUR	412,57	10	412,57			
	1 IMPRIMANTE	481,33	2	481,33			
	1 KIT BUILDER SUPERSTICK II	297,11	2	297,11			
	1 LAMINOIR	3 015,20	10	3 015,20			
	1 LAVE LINGE MIELE	2 712,02	6	2 712,02			
	1 LAVE VAISSELLE	3 170,37	10	3 170,37			
	1 MACHINE A LIGATURER TUYAUX	483,97	6	483,97			
	1 MEUBLE 16 CASES	340,13	10	340,13			
	1 MEUBLE DESSERTS + 3 ARMOIRES	1 050,47	10	1 050,47			
	1 MEUBLE HIFI	155,50	10	155,50			
	1 MEUBLE TELEPHONIQUE	11 501,88	5	11 501,88			
	1 MEULEUSE ANGULAIRE	158,94	10	158,94			
	1 MICRO DESKPRO 2000	3 570,73	2	3 570,73			
	1 MICRO DESKPRO 2000	3 056,26	2	3 056,26			
	1 MICRO DESKPRO 4000	2 104,26	2	2 104,26			
	1 MICRO LANCEWOOD	7 935,87	2	7 935,87			
	1 MICRO ONDE	211,90	10	211,90			
	1 ORDINATEUR 330PIII	1 809,09	2	1 809,09			
	1 ORDINATEUR PROSIGNIA	6 807,97	2	6 807,97			
	1 PENDERIE + 4 VESTIAIRES	578,04	10	578,04			
	1 PLAYSTATION + CASSETTE	304,90	5	304,90			
	1 PORTE COULOIRS	2 018,71	10	2 018,71			
	1 REFREGIRATEUR	243,92	10	243,92			
	1 REFREGIRATEUR BRANDT ET INDE	743,95	10	743,95			
	1 REFREGIRATEUR DAEWOO	150,92	10	150,92			
	1 REMORQUE AVEC MOTO-POMPE	2 500,19	10	2 500,19			
	1 ROBOT+2DISQUES+1 PERFORAT	1 142,45	10	1 142,45	892,43		-892,43
	1 ROULEAU ESSUIE MAINS	289,02	5	289,02			
	1 SAXO ALTO	1 345,06	5	1 345,06			
	1 SAXOPHONE	2 108,07	6	2 108,07			
	1 SOUFFLEUR + KIT ASPIRATION	844,57	10	844,57			
	1 SUPERSTACK	1 222,26	2	1 222,26			
	1 TABLE + 8 CHAISES	465,06	10	465,06			
	1 TABLEAU BALNC ACIER	299,19	10	299,19			
	1 TABOURET KIKSTEP	57,36	5	57,36			
	1 TAILLE HAIES	537,54	6	537,54			
	1 TAPIS METALLIQUE TERRAIN SPO	907,50	10	907,50			
	1 TELEPHONE G.M.S.	759,38	10	759,38			
	1 TIMBALE + 1 FLUTE	2 599,25	6	2 599,25			
	1 TONDEUSE AVEC BAC	1 615,96	10	1 615,96			
	1 TV BRANDT+1 TVGOLDSTAR+1MAGNE	911,65	5	911,65			
	1 VIDEO PROJECTEUR	5 243,33	10	5 243,33			
	1 VITRINE D'AFFICHAGE	289,65	10	289,65			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités de sortie	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	1 XYLOPHONE	1 369,60	6	1 369,60			
	1 XYLOPHONE ADAMS	1 333,01	6	1 333,01			
	10 TABLES DE KERMESSE	902,53	10	902,53			
	108 CHAISES	2 440,86	10	2 440,86			
	150 CHAISES	3 667,88	10	3 667,88			
	2 ARMOIRES	477,93	10	477,93			
	2 BANCS	248,03	5	248,03			
	2 BANCS AVEC DOSSIERS	426,54	10	426,54			
	2 Conteneurs 1000l	831,46	6	831,46			
	2 CONTENEURS 1000ML	1 356,84	6	1 356,84			
	2 DESSERTE INFORMATIQUE	121,34	2	121,34			
	2 DISPOSITIFS ENROULEURS ELECT	3 611,75	5	3 611,75			
	2 ECHELLES	790,57	10	790,57			
	2 IMPRIMANTES LASER	1 439,90	2	1 439,90			
	2 ORDI + 2 IMPRI + 1 LECTEUR CD	5 306,32	2	5 306,32			
	2 ORDI. PROLINEA + 2 IMPRIMANTES	8 677,81	2	8 677,81			
	2 PAIREDEBUTFOOT	2 569,99	10	2 569,99			
	2 TABLES DE TENNIS DE TABLE	782,06	5	782,06			
	2 TABLES SCOLAIRES	241,83	5	241,83			
	2 TALKIES-WALKIES	693,64	6	693,64			
	2 TENTES + ACCESSOIRES	321,67	10	321,67			
	2 TENTES PATROUILLES	822,92	6	822,92			
	2 VESTIAIRES	324,55	10	324,55			
	21 TENTES POUR CLSH	3 038,16	6	3 038,16			
	3 CARTES ETHERLINK	387,20	2	387,20			
	3 CHAISES	166,93	10	166,93			
	3 CORBEILLES GALAXIES	2 789,59	6	2 789,59			
	3 POUBELLES CONTENERS	1 235,50	10	1 235,50			
	36 PANNEAUX + 30 PLOTS	4 251,44	10	4 251,44			
	4 BARRES 10 PATERRES	157,35	5	157,35			
	4 CERCLES FIXE SANS FILET	356,55	5	356,55			
	4 POUBELLES POUR L'ETANG	1 859,73	6	1 859,73			
	4 TABLES KERMESSSES + 8 BANCS	720,71	10	720,71			
	5 Collecteurs d'ûchets	1 548,82	6	1 548,82			
	5 POSTES RECEPTEURS POCZAG	1 157,15	5	1 157,15			
	5 TUYAUX + 3 BATTES A FEU	811,22	10	811,22			
	7 EXTINCTEURS POUR RESTAU.SCOL	843,89	6	843,89			
	7 MODEM GALAXY	2 895,69	3	2 895,69			
	9 TENTES POUR CLSH	781,45	6	781,45			
	96 CHAISES SIRTAKI	2 506,29	5	2 506,29			
	AARROSEUR RAIMOBILE TURBO	1 315,60	10	1 315,60			
	ACHAT ORDINATEUR	2 096,06	2	2 096,06			
	ACHAT PROGICIELS INFORMATIQUES : PERIODE 0	20 056,92	2	20 056,92			
	ACHAT PROGICIELS INFORMATIQUES PERIODE DU	10 656,36	2	10 656,36			
	ADJONC.CARTRE PS S/INSTAL.TELEPH	1 029,58	5	1 029,58			
	ALARME MAIRIE ANNEXE	4 007,59	5	4 007,59			
	Appareil photos+carte mémoire	95,08	5	95,08			
	ARMOIRE A BALAI	204,28	10	204,28			
	ARMOIRE BUREAU COMPTABILITE	357,23	10	357,23			
	ARMOIRE POUR GARDERIE	481,74	10	481,74			
	ARMOIRE RIDEAUX UNION BAUVINOISE	240,87	10	240,87			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	ARMOIRE VESTIAIRE UNION BAUVINOISE	219,53	10	219,53			
	ARMOIRE VITRINE REFRIGEREE POUR LES MANIF	873,08	5	873,08			
	ARMOIRES	1 277,05	10	1 277,05			
	ASPIRATEUR Ecole PERCE NEIGE B	129,90	10	129,90			
	B 110 35 BENNE DOUBLE RENAULT 690BAQ59	13 754,00	4	13 754,00			
	BANCS CLSH	195,37	10	195,37			
	BANCS POUR LES VESTIAIRES	3 016,69	10	3 016,69			
	BOITIER MODEM/ROUTEUR CLSH PER	4 753,26	2	4 753,26			
	BUREAU SERVICE COMPTABILITE	510,52	10	510,52			
	BUTS ET FILETS HAND	1 156,75	10	1 156,75			
	CAISSONS RANGEMENT (MOB BUREAU)	483,51	10	483,51			
	CENTRALE VAPEUR PROFES.	191,90	5	191,90			
	CHAISE + TABLE + CHARIOT	24 467,24	10	24 467,24			
	CHAISE ARBITRE ALUMINIUM	401,09	10	401,09			
	CHAISES TABLES ET VESTIAIRES	793,50	10	793,50			
	CHARIOTS+MACHINE A LAVER LE SOL	7 158,89	10	7 158,89			
	CHARIOTS+PLATEAUX+RAYONNAGES	973,14	10	973,14			
	COMPLEMENT ACHAT ORDINATEUR	61,99	2	61,99			
	Congélateur Salle DUFOR à BAUVIN	229,99	10	229,99			
	Congélateur salle polyvalente	229,99	10	229,99			
	COPIEUR 5334	1 136,22	5	1 136,22			
	COPIEUR CANON	18,23	2	18,23			
	COUPE HERBES	546,72	10	546,72			
	DALLES DE SECURITE	1 003,84	6	1 003,84			
	DALLES SECURITE	2 206,24	6	2 206,24			
	DEBROUSSILLEUSE	753,40	10	753,40			
	DEBROUSSILLEUSE	640,29	10	640,29			
	DEBROUSSILLEUSE	442,52	10	442,52			
	DECORS DE NOEL ELECTRIQUES	2 015,26	5	2 015,26			
	DIABLE + CHARIOT+ PINCE A DECHE	634,50	10	634,50			
	DICTAPHONE + STENOIRETTE + CASSETTES	512,57	5	512,57			
	DIVERS LOGICIELS	404,48	2	404,48			
	DIVERS MATERIELS	4 172,97	5	4 172,97			
	DIVERSES VAISSELLES INOX	708,17	10	708,17			
	DIVERSES VAISSELLES INOX	9 481,29	10	9 481,29			
	DOSSIERS SUSPENDUS POUR ARMOIRE	137,21	6	137,21			
	ECRAN AUTO SCREEN UNION BAUVINOISE	2 754,81	6	2 754,81			
	ECRAN SAMSUNG	242,60	5	242,60			
	ENSEMBLES KIDO	1 764,99	10	1 764,99			
	épandeur de sel avec couvercle débit 10 litres	1 010,62	6	1 010,62			
	EQUIPEMENT CUISINE SALLE FETES	2 000,20	10	2 000,20			
	EXTENSION DE MEMOIRE	202,24	2	202,24			
	EXTINCT.BRASSENS ET NVEAU STAD	553,09	5	553,09			
	EXTINCT.LOCAL COMMUNAL-CCAS	77,14	5	77,14			
	Extincteurs divers lieux	4 497,15	5	4 497,15			
	EXTINCTEURS ET SIGNALETIQUE	2 502,61	5	2 502,61			
	EXTINCTEURS SALLE DE FETES	1 676,38	5	1 676,38			
	Extincteurs salle Dufour et Mu	612,62	5	612,62			
	EXTINCTEURS SIGNALETIQUES POUR AD	150,79	5	150,79			
	EXTINCTEURS UNION BAUVINOISE	158,63	5	158,63			
	Fauteuils service administratif	399,99	10	399,99			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R-2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R-2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités de sortie	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort	Cumul des amort antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	FAUTEUILS UNION BAUVINOISE	23 642,60	10	23 642,60			
	Fax Canon L 360	908,00	5	908,00			
	FAX L500	1 788,89	6	1 788,89			
	FAXJET 525 REF 804891	149,00	5	149,00			
	Fer à repasser CALOR 2710 TURB	46,64	5	46,64			
	FRAIS INSERTION VEHICULE BENNE AN986PS	368,48	4	368,48			
	HORLOGE	201,53	10	201,53			
	ILLUMINATIONS DE NOEL	18 132,32	6	18 132,32			
	IMPRIMANTE + KIT MULTIMEDIA	1 235,07	2	1 235,07			
	IMPRIMANTE 80 CL EPSON LX 300+	275,08	5	275,08			
	IMPRIMANTE BJ 200	289,65	5	289,65			
	IMPRIMANTE BJC 610	533,18	2	533,18			
	IMPRIMANTE ECOLE G.BRASSENS	275,08	2	275,08			
	IMPRIMANTE HP 1320	932,88	2	932,88			
	IMPRIMANTE LASER + ECRAN	685,48	2	685,48			
	IMPRIMANTE+CARTOUCHES POUR LOCAL SYNDICA	61,07	5	61,07			
	INSTALLATION NOUVEL ORDINATEUR	382,89	2	382,89			
	KIT MULTIMEDIA	211,21	2	211,21			
	LAVE VAISSELLE + REFRIGERATEUR	1 300,05	10	1 300,05			
	LAVE VAISSELLE ECOLE COQUELICO	687,70	10	687,70			
	LAVE VAISSELLE ECOLE PEUPLIERS	687,70	10	687,70			
	LECTEUR CD ROM	27,00	2	27,00			
	LECTEURS DVD POUR CLSH	99,80	5	99,80			
	LOG.ETAT CIVIL	735,41	2	735,41			
	LOG.ETAT CIVIL. (FICHES)	1 103,12	2	1 103,12			
	LOGICIEL ADMINISTRATIF	5 258,21	2	5 258,21			
	Logiciel antivirus Norton syst	357,01	2	357,01			
	LOGICIEL BAMPUPUCE + LICENCE	4 694,96	2				
	LOGICIEL CADAMAP	2 323,23	2	2 323,23			
	LOGICIEL EXCEL 5.00	482,78	2	482,78			
	LOGICIEL GALAXY	836,53	2	836,53			
	LOGICIEL NORTON ANTIVIRUS	708,35	2	708,35			
	MACHINE A TRACER	886,24	5	886,24			
	MARTEAU/PERFO	1 272,66	5	1 272,66			
	MASSICOT DAHLE 842	663,78	5	663,78			
	MATERIEL DE BASKET	1 717,56	10	1 717,56			
	MATERIEL DE SPORTS	1 310,29	5	1 310,29			
	MATERIEL INCENDIE SALLE DUFOUR	727,48	5	727,48			
	MATERIEL INCENDIE SALLE DUFOUR	656,32	5	656,32			
	MATERIEL INFORMATIQUE	700,01	2	700,01			
	MATERIEL INFORMATIQUE	335,39	5	335,39			
	MATERIEL INFORMATIQUE	18,23	2	18,23			
	MATERIEL INFORMATIQUE	2 131,66	2	2 131,66			
	MATERIEL INFORMATIQUE	1 791,11	2	1 791,11			
	MATERIEL INFORMATIQUE	4 219,98	5	4 219,98			
	MATERIEL INFORMATIQUE	3 195,90	2	3 195,90			
	MATERIEL INFORMATIQUE	7 216,11	5	7 216,11			
	MATERIEL INFORMATIQUE	6 051,53	5	6 051,53			
	MATERIEL INFORMATIQUE (SERVEUR+ONDULEUR+S	6 713,42	2	6 713,42			
	MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CTP	199,00	2	199,00			
	MATERIEL INFORMATIQUE SERVICE ADMINISTRATI	623,00	2	623,00			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du GCGT) - EN TRES	A 10/1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du GCGT) - SORTIES	A 10/2

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins-values
	MICRO ONDES ECOLE COQUELICOTS	150,69	10	150,69			
	MICRO ONDES ECOLE LES PEUPLIER	150,70	10	150,70			
	MICRO ONDES+LECTEUR DVD ECOLE LES COQUEL	98,00	5	98,00			
	MICROPHONES ET CORDONS	1 227,80	5	1 227,80			
	MOBILE SAGEM MY X5-2 ASVP+POLI	68,18	6	68,18			
	Mobile SAGEM MY X5-2 pour ASVP	22,72	6	22,72			
	Mobiles NOKIA 6100	64,58	6	64,58			
	MOBILIER COMPLET	26 781,94	10	26 781,94			
	MODEM ROBOTICS	349,32	2	349,32			
	NOUVEAUX DECORS DE NOEL AVEC AMPOULES	11 406,61	6	11 406,61			
	NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOEL AVEC AMPO	8 906,85	6	8 906,85			
	ONDULATEUR BACK + FRAIS DOSSIER	236,23	2	236,23			
	ONDULEUR PULSAR	717,03	6	717,03			
	PELOUSE RESTAURANT SCOLAIRE	3 125,51	20	3 125,51			
	PENTIUM-ECRAN	1 548,56	2	1 548,56			
	PERCEUSE + DIVERS MATERIAUX POUR RABOT	347,04	5	347,04			
	PERCEUSE VISSEUSE	223,16	10	223,16			
	PERFORATEUR AVEC BATTERIE DROI	924,44	10	924,44			
	PLOTS	1 311,79	10	1 311,79			
	PONCEUSES ET DECAPEUR AVEC ACCESSOIRES	1 351,06	5	1 351,06			
	PORTABLES MOTOROLA	772,18	6	772,18			
	POSTE INFORMATIQUE ACCUEIL	460,00	2	460,00			
	POSTE INFORMATIQUE DATA	330,02	2	330,02			
	POSTER PRINTER (copieur)	5 337,25	5	5 337,25			
	POUBELLES GALAXIES ESPACES VERTS	5 671,96	6	5 671,96			
	POUBELLES URBAINES	1 833,94	6	1 833,94			
	POUBELLES URBAINES	1 833,94	6	1 833,94			
	POUBELLES URBAINES	1 100,36	6	1 100,36			
	Pressing ASTORIA RC 355B	223,25	5	223,25			
	PROGICIELS INFORMATIQUES	11 506,72	2	11 506,72			
	PROGICIELS INFORMATIQUES + FORMATION PERI	11 545,20	2	11 545,20			
	PROGICIELS INFORMATIQUES PERIODE du 01/06/	10 656,36	2	10 656,36			
	PROGICIELS INFORMATIQUES+ FORMATION ET MA	11 506,72	2	11 506,72			
	RACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	1,20	2	1,20			
	RECHAUDS CLSH	340,66	10	340,66			
	REFREGIRATEUR TABLE TOP SAL.JAV	150,92	10	150,92			
	Réfrigérateur Ecole Coquelicot	344,45	10	344,45			
	REFRIGERATEUR ECOLE PEUPLIERS	344,45	10	344,45			
	REFRIGERATEUR LG TOP 124L	211,99	10	211,99			
	REFRIGERATEUR SALLE DUFOUR	612,35	10	612,35			
	RIDEAUX COUPE FEU	11 168,03	5	11 168,03			
	ROUTEUR CISCO 801	924,41	2	924,41			
	SAMSUNG E700	186,60	6	186,60			
	SAXO ALTO YAMAHA	1 872,07	5	1 872,07			
	SAXOPHONE	1 753,16	5	1 753,16			
	SCIE A PANNEAUX	1 524,49	10	1 524,49			
	SECHE LINGE DEP.LAVERIE REPASS	288,44	10	288,44			
	Sèche linge départ laverie RS	230,83	5	230,83			
	SECURITE INCENDIE UNION BEAUVINOI	1 158,70	5	1 158,70			
	SIEGES SERVICE COMPTABILITE	387,53	10	387,53			
	SOCLE CHARGEUR DE DEVIDAGE CRD	344,45	2	344,45			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	SOUFFLEUR ASPIR ECHO	425,78	10	425,78			
	SOUFFLEUR ECHO PB 6000	442,52	10	442,52			
	STATION COMPLETE OSMOFILM (CENTRALE DE DE	3 313,40	6	3 313,40			
	SYSTEME PREDECROCHE S/INSTAL	1 537,02	5	1 537,02			
	TABLE BASSE	76,22	10	76,22			
	TABLES KERMESSE	2 500,41	10	2 500,41			
	TABOURETS + TABLES + POUFS	647,60	10	647,60			
	TAILLE HAIE	603,23	10	603,23			
	TALKIES WALKIES POLICE	1 116,95	6	1 116,95			
	TAPIS SCOLAIRES SALLE LEGRAIN	368,30	6	368,30			
	TAPIS SOFT UNION BAUVINOISE	232,47	6	232,47			
	Téléphone E. COQUELICOTS	56,21	5	56,21			
	TELEVISEUR THOMSON 21 SCN380	220,00	5	220,00			
	TELEVISEUR TOSHIBA ECRAN 81 CM	347,01	5	347,01			
	TENTES T4XL	899,00	10	899,00			
	TENTES T6.2	199,90	10	199,90			
	TERMINAL PORTABLE OPL 9725 (DOUCHETTES+CRD	3 578,43	2	3 578,43			
	THERMOPORT CHAUFFANT RESTO SCOLAIRE	1 717,46	8	1 717,46			
	TONDEUSE	13 746,73	10	13 746,73			
	TONDEUSE FERRIS HW15/36KAS	5 800,60	10	5 800,60			
	TONDEUSE PHTF TRACTEE AVEC BAC	899,00	10	899,00			
	TONDEUSE TAHF TRACTEE AVEC BAC	1 172,00	10	1 172,00			
	tronçonneuse ECHO PPK	346,84	10	346,84			
	turb.extract+caisson VMC RESTO	4 846,19	10	4 846,19			
	V.T.T.	350,63	6	350,63			
	VEHICULE UTILITAIRE BENNE BASCULANTE AN986	22 488,50	4	22 488,50			
	VELO	349,87	6	349,87			
	VELO TRIBAN TRAIL 5	279,90	6	279,90			
	VESTIAIRES	1 112,88	5	1 112,88			
	VESTIAIRES MOBILES	207,33	6	207,33			
	VTT Sport Rockrider pour Mr MO	299,99	6	299,99			
	Destruction						
	LOG.TRANSF.FICHIERS	1 470,83	2	1 470,83			
	Divers						
	TOTAL GENERAL	653 562,00					140 454,41

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	269 205,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	162 890,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 636,07

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values.
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	4 117 358,11
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise de l'association de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise de l'association de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2019
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					20 971 348,97	17 182 784,39
HABITAT DU NORD	1995	P	CONSTRUCTION DE 20 LOGEMEN	CAISSE DES DEPOTS	1 138 359,57	819 134,83
HABITAT DU NORD	1995	P	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMEN	CAISSE DES DEPOTS	611 535,57	239 001,46
SIA HABITAT	2001	P	CONST. HLM SIA 24 LOGEMENTS P	CAISSE DES DEPOTS	1 138 031,91	636 904,77
SIA HABITAT	2001	P	CONST HLM SIA 24 LOGEMENTS P	CAISSE DES DEPOTS	297 275,58	237 135,18
SIA HABITAT	2006	P	LOGEMENTS SIA SENTIER COUR	CAISSE DES DEPOTS	1 190 000,00	878 425,27
SIA HABITAT	2006	P	LOGEMENTS SIA SENTIER COUR	CAISSE DES DEPOTS	522 000,00	457 380,85
SIA HABITAT	2008	P	CONST 2 LOG.PLS INDI 2006 VEF	CREDIT FONCIER	130 350,00	89 637,06
SIA HABITAT	2008	P	CONST 2 LOG PLS INDI 2006 VEF	CREDIT FONCIER	40 500,00	32 185,01
SIA HABITAT	2008	P	CONST.6 LOG.LOC.SOC. LE VIL	CAISSE DES DEPOTS	341 000,00	274 214,65
SIA HABITAT	2008	P	ACQ.FONC.LE VILLAGE CHEMIN-	CAISSE DES DEPOTS	108 750,00	94 477,35
SIA HABITAT	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL C	CAISSE DES DEPOTS	721 082,00	655 881,22
SIA HABITAT	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL C	CAISSE DES DEPOTS	1 564 877,00	1 347 038,74
SIA HABITAT	2009	P	PRET LOCATIF AIDE THPE CONS	CAISSE DES DEPOTS	272 374,00	226 233,88
SIA HABITAT	2009	P	PRET LOCATIFS AIDES CONST 4 L	CAISSE DES DEPOTS	330 468,00	275 638,92
SIA HABITAT	2009	P	PRET LOCATIFS AIDES 4 LOG PL	CAISSE DES DEPOTS	112 183,00	98 981,24
SIA HABITAT	2013	P	CONSTRUCTION PARC SOCIAL 3	CAISSE DES DEPOTS	710 933,00	632 580,19
SIA HABITAT	2013	P	CONSTRUCTION PARC SOCIAL 3	CAISSE DES DEPOTS	259 732,00	235 238,33
SIA HABITAT	2013	P	CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS P	CAISSE DES DEPOTS	2 067 551,00	1 878 588,89
SIA HABITAT	2013	P	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMEN	CAISSE DES DEPOTS	1 084 808,00	1 000 762,59
SIA HABITAT	2014	P	BAUVIN 29 PLUS 2012 RUE JEAN J	CAISSE DES DEPOTS	1 084 808,00	978 846,55
SIA HABITAT	2014	P	BAUVIN 7 PLAI 2012 RUE JEAN J	CAISSE DES DEPOTS	710 933,00	635 114,73
SIA HABITAT	2014	P	BAUVIN 7 PLAI 2012 RUE JEAN J	CAISSE DES DEPOTS	259 732,00	235 307,78
SIA HABITAT	2014	P	BAUVIN 29 PLUS 2012 RUE JEAN J	CAISSE DES DEPOTS	2 067 551,00	1 879 748,24
SLE HABITAT	1992	P	12 LOG. LOGICIL (VILOGIA ANCIEN	CAISSE DES DEPOTS	439 453,94	186 445,38
SLE HABITAT	1995	P	9 LOG. LOGICIL (VILOGIA ANCIEN.	CAISSE DES DEPOTS	442 777,39	183 585,68
SRCJ	2008	P	CONST.DE 15 LOG. RUE GHESQU	CAISSE DES DEPOTS	928 285,79	874 168,16
SRCJ	2008	P	LOG.RUE GHESQUIERES SRCJ-1	CAISSE DES DEPOTS	328 236,22	317 012,50

IV - ANNEXES					IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS					B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT						
SRCJ	2014	P	REHABILITATION PARC SOCIAL 1	CAISSE DES DEPOTS	79 542,00	69 086,19
SRCJ	2014	P	REHABILITATION PARC SOCIAL 1	CAISSE DES DEPOTS	48 000,00	41 028,47
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 4 LGTS RUE EL	CAISSE DES DEPOTS	65 235,00	56 659,85
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 6 LOGTS ARAG	CAISSE DES DEPOTS	97 852,00	84 989,35
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 6 LOGTS ARAG	CAISSE DES DEPOTS	96 000,00	82 056,92
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 18 LOGTS RUE E	CAISSE DES DEPOTS	288 000,00	246 170,77
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 18 LOGTS ELUA	CAISSE DES DEPOTS	293 559,00	254 970,67
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 11LGTS RUE AR	CAISSE DES DEPOTS	218 743,00	189 989,23
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 11 LGTS RUE A	CAISSE DES DEPOTS	137 500,00	117 529,46
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 11 LGTS RUE A	CAISSE DES DEPOTS	137 500,00	117 529,46
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 11LGTS RUE AR	CAISSE DES DEPOTS	218 743,00	189 989,23
SRCJ	2016	P	PARC SOCIAL PUBLIC REHAB. 25	CAISSE DES DEPOTS	96 000,00	82 056,92
SRCJ	2016	P	REHABILITATION6LOGTS RUE AR	CAISSE DES DEPOTS	97 852,00	84 989,35
SRCJ	2016	P	REHABILITATION 4LOGTS RUE E	CAISSE DES DEPOTS	64 000,00	54 704,61
SRCJ	2016	P	PARC SOCIAL PUBLIC REHAB DE 4	CAISSE DES DEPOTS	65 235,00	56 659,85
SRCJ	2016	P	PARC SOCIAL PUBLIC REHAB DE 4	CAISSE DES DEPOTS	64 000,00	54 704,61
Totaux généraux					20 971 348,97	17 182 784,39

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B11

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Categorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Interets (8)	en Capital
										320 635,94	470 594,92
23	Annuelle	F		4,50	F		4,50	A-1		37 832,71	21 591,96
10	Annuelle	F		4,23	F		2,20	A-1		5 820,18	25 552,24
15	Annuelle	C		4,20	C		1,95	A-1		13 184,82	39 239,82
33	Annuelle	F		4,20	F		1,95	A-1		2 318,22	5 592,78
22	Annuelle	F		3,15	F		1,90	A-1		17 332,04	33 787,22
37	Annuelle	F		3,15	F		3,15	A-1		5 418,69	9 068,98
20	Annuelle	F		4,15	F		4,15	A-1		2 028,54	4 713,83
40	Annuelle	F		4,90	F		2,15	A-1		713,49	1 000,78
29	Annuelle	F		3,80	F		3,80	A-1		4 370,85	7 775,47
39	Annuelle	F		3,80	F		1,55	A-1		1 492,55	1 816,04
42	Annuelle	F		1,85	F		1,35	A-1		9 014,97	11 894,18
32	Annuelle	F		1,85	F		1,35	A-1		18 654,27	34 759,02
32	Annuelle	F		0,95	F		0,45	A-1		1 048,58	6 783,80
32	Annuelle	F		1,05	F		0,55	A-1		1 560,73	8 130,86
42	Annuelle	F		1,05	F		0,55	A-1		556,20	2 145,52
35	Annuelle	F		1,05	F		1,05	A-1		6 785,47	13 655,14
45	Annuelle	F		1,05	F		1,05	A-1		2 513,99	4 189,62
35	Annuelle	F		1,85	F		1,85	A-1		35 379,41	33 811,64
45	Annuelle	F		1,85	F		1,85	A-1		18 785,27	14 657,25
46	Annuelle	F		1,85	F		1,35	A-1		13 474,11	19 236,04
35	Annuelle	F		1,05	F		0,55	A-1		3 583,36	16 405,55
45	Annuelle	F		1,05	F		1,05	A-1		1 323,15	5 265,11
35	Annuelle	F		1,85	F		1,35	A-1		25 939,97	41 731,36
11	Annuelle	F		5,80	F		2,98	A-1		5 983,61	17 120,18
11	Annuelle	F		2,95	F		2,95	A-1		5 891,85	16 857,66
30	Annuelle	F		4,80	F		4,80	A-1		44 829,11	0,00

IV - ANNEXES										IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT											
40	Annuelle	F		4,80	F		4,80	A-1		16 791,10	0,00
22	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		969,53	2 730,74
22	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		214,11	1 793,53
22	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		795,14	2 239,57
22	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		1 192,71	3 359,33
22	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		428,22	3 587,06
22	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		1 284,66	10 761,18
22	Annuelle	F		1,60	F		1,60	A-1		3 578,16	10 078,10
22	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		2 666,23	7 509,62
22	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		613,34	5 137,71
22	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		613,34	5 137,71
22	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		2 666,23	7 509,62
22	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		428,22	3 587,06
22	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		1 192,71	3 359,33
22	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		285,48	2 391,37
22	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		795,14	2 239,57
22	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		285,48	2 391,37
										320 635,94	470 594,92

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 117 358,11
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Designation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant	Total (2)
					2020	2021	2022	2023			
	NEANT										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2019	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2019 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2019. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	90 556,00	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	90 556,00	
AMICALE DE PECHE BAUVINOISE	200,00	
AMICALE PERSONNEL COMMUNAL	9 000,00	
ASSO"J'AI MAL A MON ENDO"	200,00	
ASSO'PASSIONS	820,00	
AUX 3 RESIDENCES	250,00	
BASKET CLUB BAUVIN	3 625,00	
C.A.T.M. BAUVIN PROVIN	200,00	
CAMPS ET COLONIES DE VACANCES	200,00	
CAP FORME	650,00	
CENTRE POLYVALENT DU NORD PAS DE CALAIS	200,00	
CERCLE CHORAL ACCENTUS DU RIEZ	500,00	
CLUB DES SUPPORTERS DE BAUVIN	750,00	
CLUB FEMININ DE BAUVIN	612,00	
COLOMBOPHILE	268,00	
ECOLE DE DANSE DE BAUVIN	4 700,00	
ECOLE DE FOOT	7 465,00	
ESPACE AMITIE	420,00	
ESPACE CULTUREL BAUVINOIS	1 500,00	
FER ET PICASSO	500,00	
FOOTBALL CLUB DE BAUVIN	4 162,00	
GROUPE DES DONNEURS DE SANG	455,00	
HAND BALL CLUB	3 625,00	
HANDODIESE	206,00	
HARMONIE OUVRIERE DE BAUVIN ECOLE ANDRIES R	7 687,00	
HARMONIE OUVRIERE MUNICIPALE	3 785,00	
INSTITUT MALECOT	60,00	
INSTITUT PASTEUR	30,00	
JUDO CLUB BAUVIN	3 200,00	
LA BELLE EPOQUE	350,00	
LA CHASSE DE BAUVIN	268,00	
LA P'TITE GRAINE	500,00	
LA TANCHE BAUVINOISE	603,00	
LES FILLES DU MERCREDI	1 640,00	
LES MEDAILLES DU TRAVAIL	300,00	
LES PIEDS VERTS DE BAUVIN	253,00	
LES RENCONTRES GOURMANDES	380,00	
LES TOUDIPRETS	380,00	
LOCALE ADMR BAUVIN PROVIN	420,00	
OFFICE MUNICIPAL CULTURE	11 000,00	
PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE	1 548,00	
PARENTS ELEVES	505,00	
PART'AGE HAUTE DEULE	200,00	
PICCOTI	12 554,00	
RESTAURANTS DU COEUR	420,00	
SO DANCE	1 640,00	
SPORT CYCLOTOURISME	832,00	
TENNIS CLUB DE BAUVIN PROVIN	1 180,00	
YOGA BIEN ETRE	313,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	E17

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit public		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
Indéterminé		
NEANT		
TOTAL GENERAL	90 556,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Credits de paiement réalisés durant l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2020)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Credits de paiement réalisés durant l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2020)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2019 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2019 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2019 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2019 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00	1,00		1,00
ADMINISTRATIVE		9,00	1,65	10,65	7,65		7,65
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	3,00	0,80	3,80	2,80		2,80
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (AV. JANV. 2	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (AV. JANV. 2020)	C	1,00	0,85	1,85	0,85		0,85
ATTACHE TERRITORIAL (AV. JANV. 2020)	A	2,00		2,00	1,00		1,00
REDACTEUR	B	2,00		2,00	2,00		2,00
TECHNIQUE		28,00	11,60	39,60	29,60	1,00	30,60
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2020)	C	8,00	10,00	18,00	16,00	1,00	17,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (AV. JAN	C	5,00		5,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JAN	C	11,00	1,60	12,60	12,60		12,60
AGENT DE MAITRISE (AV. JANV. 2019)	C	3,00		3,00	1,00		1,00
TECHNICIEN	B	1,00		1,00			
SOCIAL		4,00	0,91	4,91	2,91		2,91
AGENT SPC 2EME CL. DES E.M	C	2,00		2,00			
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (AV. JANV. 2	C	2,00	0,91	2,91	2,91		2,91
ANIMATION		5,00	5,97	10,97	7,96	1,44	9,40
ADJOINT D'ANIMATION (AV. JANV. 2020)	C	1,00	5,97	6,97	3,96	1,44	5,40
ADJOINT D'ANIMATION PR. 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	4,00		4,00	4,00		4,00
POLICE MUNICIPALE		3,00		3,00	3,00		3,00
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE (AV. JANV. 2	C	2,00		2,00	2,00		2,00
CHEF DE POLICE MUNICIPALE (AV. JANV. 2020)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		49,00	20,13	69,13	51,12	2,44	53,56

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	350		3-2	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	348		3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	347			
AGENT D'ENTRETIEN		TECH			A	
AGENT POLYVALENT		TECH			A	
ANIMATEUR		ANIM			A	
PROFESSEUR DES ÉCOLES		OTR			A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH			3-a°	A / Autres Contrats aidés
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	348		3-a°	CDD
TOTAL GENERAL						

COMMUNE DE BAUVIN
CA 2019

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR : ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2* : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3* : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIVU Ilôt de la Haute Deûle		Ss fiscalité propre	38 000,00
SIVU pour la construction d'une gendarmerie		Ss fiscalité propre	
Autres organismes de regroupement			
Office Intercommunal Coordinations Actions Personnes Agée		Ss fiscalité propre	13 678,89

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 636 624,40	952 790,13	38 447,61	645 386,66
RECETTES	1 636 624,40	909 076,71	48 546,28	679 001,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 513 550,62	3 787 303,98		726 246,64
RECETTES	4 513 550,62	4 831 332,86		-317 782,24

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 636 624,40	952 790,13	38 447,61	645 386,66
RECETTES	1 636 624,40	909 076,71	48 546,28	679 001,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 513 550,62	3 787 303,98		726 246,64
RECETTES	4 513 550,62	4 831 332,86		-317 782,24
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 150 175,02	4 740 094,11	38 447,61	1 371 633,30
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 150 175,02	5 740 409,57	48 546,28	361 219,17

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	C36

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2018 (%)
Taxe d'habitation	3 790 000,000	2,101 %	20,720 %	0,000 %	785 288,000	2,101 %
TFPB	2 540 000,000	2,668 %	21,600 %	0,000 %	548 640,000	2,668 %
TFPNB	18 600,000	3,333 %	96,260 %	0,000 %	17 904,000	3,336 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	6 348 600,000	2,331 %			1 351 832,000	2,347 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents:
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES - Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : ___/___/___

Présenté par le Maire ,
 A Bauvin, le 22/07/2020
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 Le Maire s'étant retiré lors du vote.
 A Bauvin, le 22/07/2020

Les membres du Conseil Municipal

Louis-Pascal LEBARGY	Carole VERRIER	Alain BERNARD
Christelle HANON	Didier RICHARD	Juliette SKORUPINSKI
Michel BÉGHIN	Hélène DUCROCCQ	Jean-Pierre SAUVAGE
Patrick CARBON	BERNARD MASTAIN	Daniel EDOUIN
Muriel CORE	Valérie FLINOIS	Sébastien L'ÉPLUS
Fabien GARCIA-NIETO	Fanny TRIGALEZ	Sandrine WAYMEL
Ludovic HALBOT	Martène PLUQUET	Simon VASSEUR
Cindy VASSEUR	Eva KIRCHNER	Caroline TANIS
David ZBIERSKI	Frédéric MASSELOT	Lydie CROHEM
Nicolas DUBAR	Laurent COUTTE	

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____

A Bauvin, le 22/07/2020

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES - Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : ___/___/___

Présenté par le Maire ,
 A Bauvin, le 22/07/2020
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 Le Maire s'étant retiré lors du vote.
 A Bauvin, le 22/07/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Louis-Pascal LEBARGY	Carole VERRIER	Alain BERNARD
Christelle HANON	Didier RICHARD	Juliette SKORUPINSKI
Michel BECHIN	Hélène DUCROCQ	Jean-Pierre SAUVAGE
Patrick CARBON	BERNARD MASTAIN	Daniel EDOUIN
Muriel CORE	Valérie FLINOIS	Sébastien LEPLUS
Fabien GARCIA-NIETO	Fanny TRIGALEZ	Sandrine WAYMEL
Ludovic HALBOT	Marlène PLUQUET	Simon VASSEUR
Cindy VASSEUR	Eva KIRCHNER	Caroline TANIS
David ZBIERSKI	Frédéric MASSELOT	Lydie CROHEM
Nicolas DUBAR	Laurent COUTTE	

